

La force des s@ges

Bulletin électronique mensuel de l'AQDR – Février 2012 - N° 62

Services à domicile aux aînés : quels sont les vrais chiffres ?

Par Jacques Fournier
AQDR St-Michel

Paru dans *Le Devoir* du 30 décembre 2011

Dans [Le Devoir du 16 décembre](#), le Dr Réjean Hébert, de l'Université de Sherbrooke, plaide pour un financement accru des services à domicile destinés aux aînés.

La ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, réplique au Dr Hébert dans [Le Devoir du 22 décembre 2011](#), car elle n'est pas d'accord avec son analyse des sommes réellement investies dans les services à domicile. Le Dr Hébert dit que le MSSS y investit un peu plus de 400 millions \$ annuellement, alors que Mme Blais allègue que c'est la somme de 587 millions \$ qui y est consacrée.



Or le chiffre plus élevé de Mme Blais inclut peut-être erronément certains montants. Si on analyse les données précises du budget 2011-2012, c'est plutôt la somme de 463 millions \$ qui irait aux aînés au titre des services à domicile.

Comment expliquer cette différence? Peut-être parce que Mme Blais inclut dans son total des montants qui ne devraient normalement pas y être, comme le montant investi dans le PEFSAD (Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique). Ce montant était de 58 millions \$ en 2009-2010. Il faut noter

que seulement 67 % du PEFSAD va aux 65 ans et plus (au 31 mars 2009).

Qu'est-ce qui peut faire croire que Mme Blais a inclus le PEFSAD dans son total ? Elle mentionne «50 millions \$» comme somme nouvelle ajoutée aux services à domicile en mars 2011. Or ces 50 millions incluent justement 5 millions \$ de plus pour les entreprises d'économie sociale, les EESAD. Elle aurait donc récemment pris l'habitude d'ajouter systématiquement le PEFSAD aux grands totaux, contrairement aux calculs faits par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) quand ce dernier compare les provinces canadiennes.

La ministre insiste aussi lourdement sur le crédit d'impôt remboursable pour les services à domicile. Or ce crédit d'impôt ne bénéficie pas aux plus démunis, mais à la classe

moyenne (le crédit diminue lorsque le revenu familial dépasse 52 080 \$), celle qui a les moyens de payer 70 % des coûts, le crédit d'impôt étant de 30 %.

Il existe aussi une autre source possible de confusion : les services à domicile des aînés ne sont qu'une composante de l'ensemble des services à domicile. Ces derniers, plus larges, comprennent aussi, par exemple, les services des infirmières à domicile pour les soins postopératoires et post-hospitalisation (dont les moins de 65 ans), le soutien à domicile des personnes handicapées, etc. Le grand total des services à domicile était de 982 millions en 2008-2009. Il y a peut-être parfois confusion dans l'affectation précise de certaines sommes.

Autre élément qui rend difficile l'analyse des données: à compter de 2008, le gouvernement Charest avait annoncé 80 millions \$ de plus par année pendant cinq ans pour les services à domicile, mais on n'a pas vu le versement concret de cette somme après 2009. De plus, on ne trouve pas dans les données accessibles au public sur Internet les sommes «réellement nouvelles» qui ont été affectées aux services à domicile des aînés pour les années 2009 à 2011.

Que de travail pour comprendre les données réelles ! Et on garde le désagréable sentiment d'être parfois un peu manipulé...

L'argent commence à arriver en région

Par Anne Falcimaigne
AQDR Laval

Les 19 et 20 décembre, la ministre des Aînés, Marguerite Blais, et le ministre de la Santé et des services sociaux, Dr Yves Bolduc, ont fait le tour du « 450 » pour annoncer les montants qui seraient finalement octroyés aux 4 régions de la couronne métropolitaine pour bonifier les services aux aînés.

C'est donc la part pour Laval, Laurentides, Lanaudière et la Montérégie des 150 millions \$ récurrents annoncés à la Place des aînés de Laval par Jean Charest le 3 mars 2011 pour tout le Québec. La moitié environ de la somme est affectée aux quatre régions de la banlieue de Montréal dont les services accusaient des retards importants. Mais l'argent aussi est en retard... car l'année 2011-2012 est déjà aux trois-quarts passée : il faut donc espérer que les montants seront versés avant le 31 mars et suivre attentivement quand et comment les effets annoncés se concrétiseront.

Par exemple, 14,6 millions ont été attribués à Laval pour les services à domicile, le développement de places en RI (ressources intermédiaires) et la mise en place d'une unité transitoire de réadaptation et d'évaluation au sortir d'un séjour hospitalier. Mais le CSSSL n'a pas précisé la capacité ni la date de la mise en place de cette unité de transition qui doit réduire les graves pertes d'autonomie causées par un séjour à l'Urgence ou dans d'autres services de Cité de la santé. La question de la transition des Lavallois



provenant d'un autre hôpital n'a pas non plus été mentionnée. Voir le [communiqué](#) du ministère, ainsi que [l'article](#) paru au Canal Argent.

Les informations pour les autres régions sont détaillées dans les communiqués concernant [Laurentides](#) (23,9 millions \$), [Lanaudière](#) (6,4 millions \$) et la [Montérégie](#) (41,8 millions \$).



Ces annonces n'ont pas impressionné l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) qui, au nom des 131 établissements membres, a exprimé sa grande inquiétude. « *Le Québec sera incapable de faire face à la musique* », a dit sa directrice générale Lise Denis. Le nombre de plaintes adressées au Protecteur du citoyen continue d'exploser par rapport au manque de soutien à domicile offert aux aînés qui peinent de plus en plus à être aidés adéquatement avant que leur condition ne devienne critique. Lire la suite de [l'article](#) sur *canoe.ca*.

En attendant, on peut toujours rêver du jour où des robots assureront la grande partie des tâches domestiques. On nous dit que la domotique et autres technologies intelligentes pour le contrôle et la gestion du domicile peuvent s'avérer très pratiques pour les personnes âgées à mobilité réduite. Une personne avec des difficultés à se mouvoir appréciera par exemple de pouvoir éteindre toutes les lumières de sa maison depuis son fauteuil, sans avoir à faire le tour de toutes les pièces. Ou que le système lui rappelle que la porte du frigo n'est pas fermée... Lire les détails dans [l'article](#) du Soleil.

Nouvelles de l'AQDR

Les dossiers de presse du comité Habitat

Association québécoise de *défense des droits* des personnes retraitées et préretraitées

Comité Habitat

**Contribution financière
Adultes hébergés**

➤ *De quoi s'agit-il ?*

Le comité Habitat de l'AQDR vient d'installer sur son espace Internet de riches dossiers de presse sous forme d'hyperliens. On y traite de

- la Résidence L'Image d'Outremont
- la Villa Ste-Anne à Lachine
- l'affaire Wilson à Pierrefonds
- la Résidence Monaco à St-Laurent, etc.

Pour y accéder, allez sur le [site de l'AQDR](#) et cliquez ensuite sur **Réalisations 2011**. Ces dossiers ont été préparés par **Denise Pilon**, membre du comité.

L'Image d'Outremont : la police en question

C'est le dossier où une dame de compagnie qui avait signalé des problèmes avait vu son accès refusé par la résidence en janvier 2011. Or, une personne locataire d'une résidence a le droit de recevoir qui elle veut chez elle. La police avait été appelée en renfort, mais n'a pas voulu intervenir, prétextant que c'était un litige privé. Pourtant les espaces communs d'une résidence sont publics. De plus, aucun rapport d'événement n'a été fait.

C'est pourquoi l'AQDR a déposé une plainte à la Commission de déontologie policière afin de sensibiliser les corps policiers municipaux à ce droit inaliénable des locataires d'une résidence de recevoir qui ils veulent, comme on le fait chez soi dans toute autre habitation. Revoir ou relire les [articles et émissions](#).

Des nouvelles du Comité milieu de vie

La première [Infolettre](#) du Comité milieu de vie, est parue. Et si vous voulez recevoir directement les prochaines Infolettres, inscrivez votre nom et votre courriel en bas à gauche de la page d'accueil du [site](#) du comité.



Bonne lecture !

Murielle Dumont
Présidente du comité

16 février : manifestation contre les politiques budgétaires du gouvernement

Par Jacques Fournier
délégué de l'AQDR à la Coalition

La *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics*, dont l'AQDR est membre, organise une « action de blocage » et une manifestation d'appui, le jeudi 16 février, à compter de 8h00, à Montréal, à la Place des peuples (que certains appellent parfois la Place Victoria...).

Cette action, qui aura lieu à quelques jours du dépôt du budget, porte les trois revendications prioritaires de la Coalition, soit :

- ✓ Le retrait de la hausse annoncée des frais de scolarité
- ✓ Le retrait de la taxe uniforme santé de 200\$ par personne par année
- ✓ Le retrait de la hausse annoncée des tarifs d'électricité.



Manifestation de 50 000 étudiants le 10 novembre dernier. La Coalition était présente.

L' « action de blocage » consiste à bloquer l'entrée du Centre de commerce mondial. Elle sera menée par des personnes plus militantes, mais dont la consigne est de quitter rapidement les lieux si la police demande de se disperser. Il n'est donc pas question de chercher à se faire arrêter ! Pour que l'action réussisse, il faut que de 250 à 300 personnes y participent. Comme il y aura peut-être une grève générale illimitée des étudiants à cette date, le contexte est favorable. On constate que, de plus en plus, les militants sociaux et syndicaux sont à la recherche de moyens originaux pour faire parler de leurs revendications dans les grands médias puisque ces derniers ne font pas souvent état des manifestations dites « ordinaires ».



Il y aura par ailleurs simultanément une manifestation d'appui à cette « action de blocage », c'est à dire une manifestation « ordinaire » à la Place des peuples, haut lieu des indignés de Montréal. Il y en aura donc pour

tous les goûts et tous les styles ! L'important est de manifester notre indignation et notre désaccord face aux politiques budgétaires du gouvernement. Voir tous les [renseignements](#).

Qu'est-il advenu de nos alternatives fiscales ?

À l'automne 2010, la *Coalition opposée à la tarification et à la privatisation*, représentant des milliers de Québécois, a publié un document qui recensait 17 solutions fiscales démontrant hors de tout doute qu'il était possible d'aller chercher autour de 9 milliards \$ par année sans recourir à la tarification ou à la privatisation. Lors des consultations prébudgétaires qui ont suivi, nous avons appris que le ministère des Finances avait étudié ces propositions. Qu'en a-t-il retenu ? Presque rien, semble-t-il, comme nous le verrons dans ce bref tour d'horizon en consultant ce [document](#).

Sur la place publique

Graves lacunes dans 2 résidences de Montréal



Pensionnaires qui attendent trop longtemps avant d'avoir de l'aide, infirmières en nombre insuffisant, intervenants qui donnent des ordres plutôt que de converser de manière respectueuse... Si l'on se fie au rapport d'inspection du gouvernement, la qualité des soins et des services offerts à la résidence pour aînés Navarro, à Montréal, laisse grandement à désirer. La [suite](#) dans l'article de La Presse.

Toujours à Montréal, Québec achète des places d'hébergement dans une résidence privée pour aînés qui a pourtant été sévèrement critiquée par des inspecteurs du gouvernement en mars dernier. Selon le rapport, la résidence Les Florales de Lachine applique des mesures de contention inadéquates, n'offre pas suffisamment d'activités récréatives et n'aide pas correctement ses résidents au moment des repas. Lire la suite de ce 2^e [article](#) d'Ariane Lacoursière dans La Presse.

L'hécatombe du Centre multivocationnel Claude-David

Le [rapport du Protecteur du citoyen](#) vient d'être déposé. C'est l'endroit où 18 personnes sur 60 sont mortes en trois mois à l'occasion de leur transfert de l'hôpital Pierre-Le Gardeur de Repentigny au Centre Claude-David. Le Protecteur avait été saisi par l'AQDR en mars 2011.



Le rapport interpelle le ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi que l'Agence de Lanaudière. Il met en lumière les graves conséquences des déménagements fréquents et des conditions d'hébergement inadéquates des personnes âgées vulnérables. On attend également les rapports détaillés du Coroner sur certains de ces décès.

Entre autres articles, voir celui de [La Presse](#), ainsi que l'éditorial du [Soleil](#) et l'entrevue de Louis Plamondon à Mongrain. Pour retrouver tous les articles, consulter la revue de presse hebdomadaire qui est affichée tous les lundis en bas de la page d'accueil du [site](#) de l'AQDR.

La CDPDJ en faveur des nouvelles dispositions de certification des résidences privées pour aînés

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPDJ) s'est réjouie de l'entrée en vigueur d'une disposition de la *Loi visant à resserrer le processus de certification des résidences privées pour aînés* qui assure une meilleure protection aux personnes âgées advenant une fermeture. Pour plus de détails, lire leur [communiqué](#).

GMF: zéro nouveaux patients, mêmes heures d'ouverture

Depuis un an, le ministère de la Santé a annoncé en grande pompe l'ouverture d'une dizaine de nouveaux groupes de médecine de famille (GMF) dans différentes régions du Québec, promettant une meilleure accessibilité aux médecins de famille. Or, des 10 derniers GMF à avoir été annoncés, aucun n'accepte de nouveaux patients, a constaté *La Presse*. Et alors que les GMF doivent avoir des heures d'ouverture étendues et un accès à des consultations sans rendez-vous, plusieurs



n'offrent toujours pas ces services. Une situation «aberrante», selon le président du Regroupement provincial des comités des usagers, Pierre Blain. Lire la suite de [l'article](#).

Explosion du nombre de cadres dans le réseau de la santé

Alors que l'accès à des soins médicaux reste difficile pour plusieurs Québécois, le nombre de cadres ne cesse d'augmenter dans le réseau. Dans la quasi-totalité des agences de santé et de services sociaux de la province, le nombre de cadres, leur masse salariale et leurs primes ont augmenté depuis 2007, révèlent des données obtenues grâce à la Loi sur l'accès à l'information.

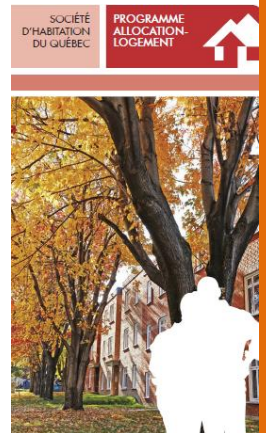
Lire la suite de [l'article](#) d'Ariane Lacoursière dans *La Presse*.

Des millions de plus chaque année pour l'Allocation-logement

La décision de baisser l'âge d'admissibilité au programme de l'Allocation-logement concerne 17 000 foyers québécois et coûtera 11,4 millions \$ supplémentaires par année en 2015. En décidant d'accorder plus généreusement cette aide financière aux personnes à partir de 50 ans, le gouvernement du Québec devra déboursier au total plus de 80 millions \$ par an pour l'Allocation-logement.

Cette mesure est mise en place progressivement par tranches d'âge jusqu'en 2015. Cette année l'aide peut être demandée dès 54 ans. La [suite](#) sur Canal Argent.

Également, la Régie du logement vient de rendre disponible un [outil de calcul](#) pour donner aux locateurs et aux locataires une base de discussion ayant pour but de faciliter l'entente sur une augmentation de loyer. Des détails dans le [communiqué](#).



Mise en garde de la FTQ: il faut bonifier le régime de rentes



**Une retraite
à l'abri
des soucis**

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) réclame un élargissement du Régime de rentes du Québec comme solution à la crise des retraites. La centrale syndicale se targue d'avoir rallié 75 organisations derrière son idée, allant de Force Jeunesse à la Fédération de l'âge d'or du Québec. Le président de la FTQ rencontrait [La Presse](#) sur le sujet début janvier.

L'AQDR a été le premier organisme en défense des droits des personnes âgées et du milieu communautaire à appuyer le programme [Une retraite à l'abri des soucis](#) de la FTQ. Ce programme a pour objectif la bonification du Régime de rentes du Québec (RRQ), du Supplément de revenu garanti (SRG) et de sécuriser les rentes des travailleurs.

Régimes de retraite : sociologues et philosophes requis

À la demande du gouvernement du Québec, un comité de réflexion sur l'avenir des régimes de retraite a récemment été créé. On observe toutefois que, compte tenu des membres qui composent ce comité (actuaire, fiscaliste, ex-président d'un régime de retraite, professeur d'économie, représentant de la Caisse de dépôt et avocat), c'est d'abord et avant tout la

préoccupation économique et financière du problème qui est susceptible de ressortir. La [lettre](#) au Devoir, par Françoise Vekema, plaide pour la participation de sociologues et de philosophes pour porter l'attention sur les aspects sociaux et humains.

Pour une assurance –médicaments entièrement publique



Depuis le début, l'AQDR appuie cette campagne de l'Union des consommateurs. En voici les dernières nouvelles.

L'Union des consommateurs presse le gouvernement du Québec de revoir ses politiques liées au médicament pour reprendre le contrôle sur les coûts. Elle rappelle que ces coûts, en forte hausse tant au régime d'assurance public que chez les assureurs privés, constituent le plus important facteur de croissance des dépenses en santé, à tel point que le Canada est le deuxième pays le plus cher au monde, après la Suisse, pour le prix de ses médicaments – les Canadiens les paient en effet 30% de plus que la moyenne des pays de l'OCDE. Et les Québécois... 38% de plus. Il y a donc urgence!

On peut lire l'argumentation développée par le Centre canadien des politiques alternatives et l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) et appuyer la campagne en se rendant sur le [site](#) de

l'Union des consommateurs.

Renouveler la social-démocratie au Québec

Comment renouveler la social-démocratie au Québec? Voici 52 idées collectées lors de la Journée *Agir pour l'avenir du Québec*, le 24 octobre dernier, à Montréal. Colloque organisé, entre autres, par l'Association des économistes québécois. La [compilation](#) a été faite par l'Institut du Nouveau Monde.

Les Archives Passe-Mémoire recueillent vos écrits

Vous tenez ou avez tenu un journal ? Vous avez rédigé l'histoire de votre vie ? Vous avez gardé de la correspondance ? Vous possédez les écrits de vos grands-parents ? Ne les jetez pas ! Vous pouvez maintenant en faire don aux Archives Passe-Mémoire (APM). L'APM a été créée pour sauvegarder, conserver et mettre à la disposition des chercheurs des écrits personnels tels les journaux intimes, les mémoires, la correspondance, les autobiographies non publiées.



Vous confiez à votre journal vos sentiments les plus personnels. Saviez-vous qu'aujourd'hui, on n'exprime pas ses sentiments de la même manière qu'autrefois ? Des spécialistes en histoire se penchent sur l'histoire des sentiments, de la sexualité, des relations personnelles. Encore faut-il des sources et les écrits autobiographiques sont des sources documentaires précieuses.

Les personnes qui confient des documents à l'APM signent une convention dans laquelle elles décident elles-mêmes des conditions de consultation : les chercheur-e-s pourront y avoir accès soit dès maintenant, soit dans quelques années, soit après un décès. Vous voulez garder l'anonymat ? Vous pouvez utiliser un pseudonyme.

Vous trouverez de plus amples renseignements, ainsi que le *Bulletin* de l'APM, sur le [site internet](#) de cet organisme à but non lucratif. Les personnes responsables sont Diane Gervais, ethnologue (514-733-4907), Magda Fahrni, historienne et la présidente est Andrée Lévesque, historienne. On les contacte aussi à apm.archives@gmail.com.

Sang sur...

Un graffiti de Lucie Legault Roy
AQDR Rouyn-Noranda



Vous pensez à une petite histoire policière juteuse avec détails morbides? Pas du tout! Homonyme, mes chers Watson !

Films interdits aux moins de 13 ans. Lettres de protestation suite à la parution d'un article dans un journal. animateur de radio suspendu pour avoir eu la langue trop pendue. Débats sur la violence télévisée... Censure? Sujet délicat provoquant souvent de vives discussions rouge sang chargées d'un ton sur, voire acide.



Liberté de presse, liberté d'expression, liberté de défendre des causes (aussi farfelues soient-elles), Charte des droits et libertés, bref, il faudrait vivre sur une autre planète pour nier qu'il existe un malaise concernant les « libertés ». La réclamation d'une liberté totale est-elle réaliste ? On dit que la liberté des uns s'arrête là où commence la liberté des autres...

Sociétés permissives, levées de contraintes, nous sommes davantage laissés à nous-mêmes et à nos responsabilités que par le passé. C'est un fait. Mais justement, la liberté implique aussi une notion de responsabilité; être responsable c'est répondre devant les autres de ce qu'on a dit et de ce qu'on a fait.

En matière de presse par exemple, il y a des limites à respecter et elles doivent être perceptibles. La notion de responsabilité doit être présente. Un code d'éthique existe-t-il pour les animateurs de radio, les journalistes ? Sont-ils libres de dire n'importe quoi ?

Doit-on, pour vendre, choquer à tout prix ? Les médias sont un pouvoir et celui-ci peut être insolent... Jusqu'où peut-on rejeter la censure et jusqu'où peut-on aller dans l'information guimauve qui nous renseigne (?) sur tous les « pipi-caca » de nos célébrités ?

Vous, les provocateurs, vous voulez brasser la cage ? O.K. Mais, de grâce, ayez un minimum de générosité humaine. Au nom de la liberté d'expression, un animateur radio pourrait rire de la maigreur des anorexiques ou des anomalies de certains handicapés. Pour éviter de tomber dans l'absence totale de distinction et de délicatesse, il ne le fera pas.

Si le même animateur va de l'avant avec de tels propos, on risque fort de lui appliquer un traitement « Exlax »: face à une éventuelle pression sociale, on l'éliminera. Ah? La diarrhée verbale a ses limites? Tiens-tiens... On dirait que la liberté s'approche de la censure...

Jean-Jacques Rousseau disait: « Je me presse de rire de tout, de peur d'en pleurer. » Ouais... On peut rire de tout mais pas avec tout l'monde. Le seuil de tolérance de tous et chacun varie. Selon la couleur de notre peau, nos tendances sexuelles, nos convictions religieuses, nos croyances, nos besoins, etc., nous réagissons différemment à la liberté, à la censure.



Nous pourrions élaborer longuement sur le sujet. Je m'étais assise devant mon ordinateur pour écrire quelque chose de rigolo sur la "sang sur" et finalement mon esprit a erré... un peu plus sérieusement.

N'ai-je pas la liberté de faire tout ce que les lois permettent comme le disait Montesquieu?

En écoutant l'opéra Carmen

Murielle Dumont, de l'AQDR Montréal-Nord, nous a transmis ce très beau texte et vous suggère de le lire en écoutant la [Méditation de Thaïs](#) de Jules Massenet.

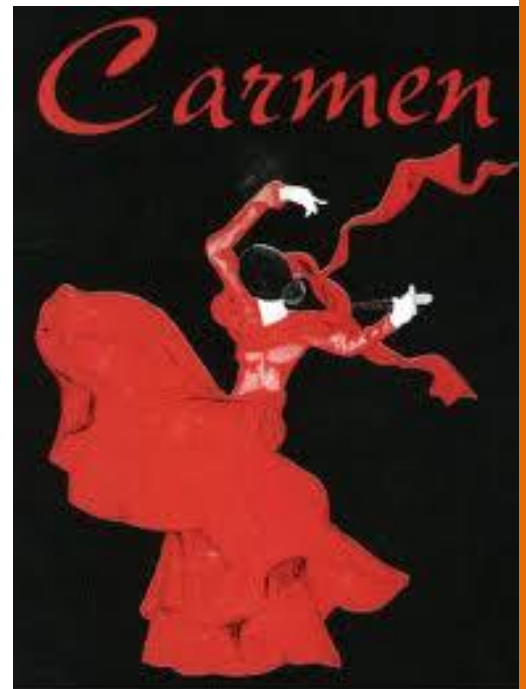
**Par Jean-Louis Lévesque (Sherbrooke)
Président de l'Association internationale
des universités du troisième âge**

Février. Le 23. 16 heures cinquante sept. Radio-Canada est branchée au Met. Comme il y a plus de vingt ans. Rien n'est imprévisible. *Carmen* ira jusqu'au bout. Autant le personnage que l'opéra entier.

Et c'est beau. Tout ce qui est attendu advient, à son temps, à son acte, à sa scène, à sa mesure, à sa note. Rien d'hétéroclite ne surviendra. Un beau samedi après-midi. Par la grand'fenêtre, l'hiver s'offre sans réticence. S'il n'était si beau, on dirait qu'il s'offre avec impudence, tant il ne cache rien. On détournerait le regard sans y même penser. Tantôt, dans quelques moments, le soleil va se coucher. Comme un enfant qui pousse ses dernières respirations avant le dodo, le soleil respire et fait lever quelques poussières de neige qui viennent signer, en tourbillonnant, la journée.

Les petits sapins que j'ai plantés il y a plus de trente ans, de face, rient à la lumière. Ils se recueillent dans l'ombre, de dos. Pas de vent. Seulement des respirs. Pas d'éclat de lumière... seulement un globe translucide qui prend possession de tout le paysage. Un soir de février hésitant entre l'hiver qui n'est plus tout à fait et le printemps qui n'est pas encore. La durée... Entre froid de loup et première tendresse de l'air. Un arrêt hors du temps dans la beauté discrète qu'il fait. Des secondes de vie qui ne vont nulle part. Pleines en elles-mêmes. Rassasiantes. Présentes. Pas de passé... pas de futur... rien que du présent... plein... je suis dans la fin du jour d'hiver qui passe... la fin du jour passe avec moi... nous passons... je m'engouffre dans cet espace et l'espace m'accueille comme il accueille le soleil tombant... comme il accueille le volier de chardonnerets qui vient picorer sa survivance à la colonne de graines de chardons que Monique prend soin d'entretenir pour eux...

Bientôt, le soleil va tirer sur nous, jusqu'aux oreilles, la couverture de noirceur qui nous fera bien-être jusqu'au réveil. Quelle merveille que ce temps inutile. Ce temps hors du



sens... qui échappe aux définitions... aux finalités des plans ... aux fins ultimes... aux plans de développement stratégiques, du temps rien que pour la perte de tous les points de repère... le temps de rien... parce que la plénitude n'est pas le contraire du rien... la plénitude c'est au-delà... c'est d'une inutilité totale. La plénitude, ce n'est pas utile, c'est présence, c'est silence... c'est couleurs... c'est souffle... c'est mouvement de tombée lent et majestueux...

Carmen mourra dans quelques secondes. Le soleil aura réussi son coucher et s'en ira dans son dodo planétaire. Voilà! Le rideau va tomber. Les applaudissements surgir. Carmen est morte. Le soleil est couché. Et moi... je suis plein de toutes les fragilités et de tous les inconnus de la vie et de l'espace. Les inconnus plus comblants que les connus parce qu'ils savent faire silence, faire taire le vacarme des explications, des raisons, des démonstrations, des preuves, des arguments, des hypothèses. Les inconnus toujours autres... toujours plus grands... échappant à jamais à toutes les explications si précises qu'elles sont fermées.

Décrivez-moi l'espace... j'y entrerai... j'irai y courir. Dans l'espace, il y a de l'espace. Expliquez-le-moi, je m'ennuierai comme à l'école autrefois. Mais l'ennui... c'est bon! L'ennui ? Le seuil de l'entrée dans l'espace peut-être ? Silence. Le rideau est tombé. Le soleil dort dans sa couverture de noirceur repliée sur son nez. Et voilà que la nuit et moi dormirons ensemble au même lit... et que nous passerons... Doux sentiment que d'être complice de son passage... avec tout ce qui ne vit que dans son passage.



SE FORMER, S'INFORMER...

Comment choisir une résidence?

L'Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Est de Montréal offre un atelier gratuit jeudi le 9 février 2012 à 10h, à l'ACEF de l'Est de Montréal, 5955 de Marseille, Métro Cadillac. Stéphanie Paquin, conseillère à l'ACEF de l'Est, informera les personnes âgées sur les types de résidences, les questions à poser avant de choisir, l'importance de faire un budget réaliste, le bail, les pièges à éviter. Bref, toute l'information nécessaire avant de prendre cette importante décision. Réservez votre place en appelant 514-257-6622.

Le Service 3e âge du Collège Maisonneuve

C'est le temps de s'inscrire au Service 3e âge du Collège Maisonneuve. Des cours d'histoire de l'art, de géographie, de sciences, de philosophie, de découverte de la musique, de photographie, etc. On trouve [les détails](#) des activités sur le site du Collège.

Pour les gens de l'extérieur de Montréal, on peut s'informer pour savoir si une Université du 3e âge donne des cours dans sa région en faisant une recherche Internet ou dans les bottins de ressources pour aînés.



À votre santé...

Oméga 3 et mémoire

Les personnes âgées qui présentent un taux élevé d'oméga 3 dans leur sang ont de meilleures capacités mentales que les autres.

Les aînés qui consomment des aliments riches en oméga 3, en vitamines et en minéraux ont des capacités cognitives supérieures et une meilleure mémoire que les autres personnes âgées. Ils ne présentent pas non plus de diminution de la taille de leur cerveau, phénomène qui caractérise la maladie d'Alzheimer. Lire la suite de [l'article](#) sur canoe.com.

La marche rapide est signe de longévité

Des chercheurs américains ont publié une étude dans la revue *Journal of the American Medical Association* montrant que la démarche pouvait augurer de la longévité du marcheur : les seniors qui se déplacent vite vivraient plus longtemps que leurs pairs plus lents. Voir les [détails](#) dans La Presse.

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

Par Gilles Boucher
AQDR MRC Abitibi

Savez-vous qu'on finira par avoir l'impression que c'est récemment que le vieillissement de la population a commencé à être considéré comme un phénomène qui, sous certains aspects, préoccupe (pour éviter d'écrire « dérange ») la société ? Or, parmi une foule de choses retrouvées dans une vieille boîte que j'avais identifiée *Documents à relire*, je viens de remettre la main sur un article publié par *Érudit*¹, reproduisant un texte de Guillaume Pérodeau², titré *Vieillir au Québec, d'une génération à l'autre* et publié dans *Santé mentale au Québec*, vol. 14, n° 1, 1989, p. 191-198, le tout sous la direction de Jean Carette et, devinez... de Louis Plamondon !

Je m'empresse de voir s'il se trouve sur Internet... Évidemment ! Mais pour respecter la procédure, il faut vous donner l'adresse qui vous conduira à la présentation de [l'article](#) en question, avec ses références (éditeur et autres) et, sur la gauche de la page, la possibilité de cliquer sur le texte intégral en PDF.

¹ *Érudit* est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

² L'auteure, Ph.D., est chercheure à l'Unité de recherche psychosociale du Centre de recherche de l'hôpital Douglas (Université McGill). Son article a été écrit dans le cadre d'une bourse postdoctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

Et là, on constatera que dès 1989, des gens comme Pérodeau ont prévenu la société qu'« *au cours du prochain siècle, le troisième âge sera différent de ce qu'il est aujourd'hui sur plusieurs points. Il comprendra une tranche de la population proportionnellement plus importante, un plus grand nombre de femmes assez autonomes, des personnes plus scolarisées et plus sensibilisées aux problèmes associés à la vieillesse* ».



Mais **saviez-vous que**, déjà très consciente du fait que « *l'État ne sera pas à même de gérer autant la vieillesse de demain (services sociaux et médicaux) que celle d'aujourd'hui* » (c'était en 1989), Pérodeau était amenée à considérer une nouvelle problématique de la vieillesse qui ne viserait pas à l'ajustement de l'individu à la vieillesse, mais bien à la prise en main de son devenir en tant que personne âgée. Aura-t-on poussé un peu plus loin ou vu différemment en parlant, aujourd'hui, de maintien à domicile ?

Tout le reste est un pur délice ! Notamment lorsque l'auteure précise que « *Selon le Conseil consultatif national sur le troisième âge (1983), le vieillissement serait une suite ininterrompue et relativement fructueuse d'adaptations et de changements dans une variété de situations sociales* ».

Ou encore lorsqu'elle fait un bref portrait des « baby-boomers » qu'elle présente, comme ceux qui donneront lieu à ce que Guérin (1988a) appelle le « géronto-boom ».

Quant à ses *Nouvelles perceptions* et *Nouvelles perspectives sur la vieillesse*, elles valent l'effort de vous rendre à l'adresse mentionnée et d'en faire lecture.



VRAIE BLONDE

Une blonde entre dans un magasin.

- - Bonjour monsieur, pourrais-je avoir cette télé ?
- - Non désolé, je ne vends pas aux blondes.

Elle met une perruque rousse et dit :

- - Bonjour monsieur, pourrais-je avoir cette télé ?
- .- Non, je ne vends pas aux blondes !

Elle met une perruque brune.

- - Bonjour monsieur, pourrais-je avoir cette télé ?
- - JE VOUS AI DIT QUE JE NE VENDAIS PAS AUX BLONDES !
- - Mais comment savez-vous que je suis blonde ?
- - Eh bien, y a que les blondes qui confondent une télé avec un micro-onde !





VRAI AVOCAT

À la porte du ciel, un type furieux se présente devant Saint Pierre.

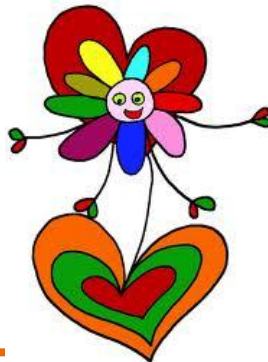
- Mais bon sang, qu'est-ce que je fais là ? hurle-t-il. Regardez-moi, j'ai 45 ans, je suis en pleine forme, je ne bois pas, je ne fume pas. Hier soir, je me couche bien sagement dans mon lit et voilà que je me retrouve au Ciel. C'est certainement une erreur !
- Eh bien ! Ce n'est jamais arrivé, mais enfin je vais vérifier, répond Saint Pierre, troublé. Comment vous appelez-vous ?
- Houde. Jean-Paul Houde.
- Oui... Et quel est votre métier ?



- Avocat.
- Oui... Ah, voilà, j'ai votre fiche. Houde Jean-Paul, avocat... Eh ben, Monsieur Houde, vous êtes mort de vieillesse, c'est tout.
- De vieillesse ? Mais enfin, ce n'est pas possible, je n'ai que 45 ans !
- Ah moi, je ne sais pas, Monsieur Houde. Mais on a fait le compte de toutes les heures de travail que vous avez facturées à vos clients et ça donnait 123 ans !

14

Bonne



février

St-Valentin

LA FORCE DES S@GES – Bulletin électronique de l'AQDR

Rédacteur en chef : Jacques Fournier

Correction et mise en page: Anne Falcimaigne

Sous la responsabilité du Comité des communications de l'AQDR

Les textes n'engagent que leurs auteurs et reflètent la richesse de nos débats.

Numéro de mars 2012

Envoyez vos textes avant le 15 février

À : jacques.talbot-fournier@sympatico.ca